

<sup>1</sup>La mesure de concentration de Herfindahl (d'après Arthur Vogt & János Barta, The Making of Tests for Index Numbers, chapitre 7.2.3):

$$\sum_{i=0}^n \left( \frac{x_i}{\sum_{k=0}^n x_k} \right)^2$$

n: Nombre d'acteurs sur le marché  
 $x_i$ : Total des primes brutes de l'assureur no i

Tableau avec indication du calibrage de cette mesure de concentration:

a	b	a	b	a	b	
1	81.0%	6	13.5%	11	7.4%	<u>Colonne a:</u> Nombre d'acteurs qui se partagent 90% du marché entre eux à parts égales <u>Colonne b:</u> Concentration en %
2	40.5%	7	11.6%	12	6.8%	
3	27.0%	8	10.1%	13	6.2%	
4	20.3%	9	9.0%	14	5.8%	
5	16.2%	10	8.1%	15	5.4%	

- <sup>2</sup> Mesure de la concentration sur la base des données des tabelles AL01A (affaires suisses directes vie) et AS08A (affaires suisses directes dommages)
- <sup>3</sup> Mesure de la concentration compte tenu des fusions des assureurs privés vie et dommages sous surveillance qui se sont produites entre le 1.1.2002 et le 30.9.2002
- <sup>4</sup> Mesure de la concentration compte tenu des appartenances à un groupe des assureurs privés vie et dommages sous surveillance